

## Éducation. Profs non remplacés : une nouvelle attaque en justice contre l'État

Le collectif de parents d'élèves #Onveutdesprofs lance ce lundi une deuxième action en justice face au non-remplacement des professeurs absents. Ils réclament des indemnités face au préjudice subi, et entendent fédérer dans toutes les académies.

Ils emploient les grands moyens face à une situation qui dure trop et qui ne trouve pas de solutions. Les parents d'élèves, rassemblés au sein du collectif #Onveutdesprofs, lancent ce lundi une deuxième action en justice contre l'État français face au non-remplacement des professeurs absents plus de 15 jours. Ils réclament un dédommagement pour le préjudice subi, à hauteur de 50 euros par heure d'absence pour l'école maternelle et primaire et 10 euros par heure d'absence pour le collège et le lycée.

Le collectif ne manque pas d'exemples pour illustrer ces non-remplacements. En Seine-Saint-Denis, un collège a atteint une « situation historique » avec 294 heures d'absence. Ailleurs, ce sont des enfants de CE1 qui n'ont pas eu classe pendant dix semaines et ont dû être dispatchés dans d'autres niveaux pour « faire du coloriage ». Selon le ministre de l'Éducation Pap Ndiaye, 15 millions d'heures de cours seraient perdues chaque année en lien avec des remplacements non assurés.

### 200 dossiers déjà traités

Face à cette situation, les parents d'élèves n'en sont pas à leur coup d'essai. Ils avaient déjà lancé l'an passé une première action en justice pour les cours non dispensés durant l'année 2021-2022. « Le constat de cette année est le même, il y a plein de familles concernées et le ministre annonce des millions d'heures non remplacées. C'est une situation qui perdure et les parents du collectif veulent à nouveau demander des indemnités à l'État », nous explique Me Joyce Pitcher, l'avocate du collectif.

Pour se joindre à l'action collective, les parents d'élèves concernés ont juste à renseigner leur dossier et leurs pièces justificatives sur une plateforme en ligne (\*). « On écrit ensuite à l'administration pour lui demander une indemnité et une audience au ministre. À défaut de retour dans un délai de deux mois, on saisit le tribunal pour une requête en indemnisation », détaille Me Joyce Pitcher.

200 dossiers ont déjà été traités ces derniers mois, en provenance de la France entière. « On attend toujours les décisions, qu'on devrait avoir à l'automne, pour les demandes d'indemnisation. Mais pour les demandes en référé, c'est-à-dire en urgence dans les établissements où des professeurs étaient absents depuis plus de 15 jours, on a obtenu des remplacements », indique Me Joyce Pitcher.

## Des rassemblements de parents en juin

Cette année, le collectif entend fédérer davantage, en désignant des référents dans toutes les académies. Ceux-ci seront ensuite chargés d'organiser un rassemblement de parents chaque samedi du mois de juin pour s'entraider autour de la création des dossiers. « Il y a le sentiment que ces parents sont livrés à eux-mêmes, se sentent seuls, ne savent pas vers qui se tourner face à cette situation et qu'ils trouvent ce vecteur de rassemblement dans cette action en justice », observe l'avocate du collectif.

Le ministère de l'Éducation compte, lui, sur son « pacte » qu'il a présenté le mois dernier, pour régler le problème. Celui-ci propose une revalorisation de la rémunération des professeurs qui acceptent d'effectuer des missions supplémentaires, dont le remplacement de courte durée. « C'est par exemple le prof d'anglais qui va remplacer le prof de mathématiques, non pas pour faire des mathématiques mais pour faire de l'anglais », a détaillé Pap Ndiaye. Emmanuel Macron lui-même a assuré qu'il y aurait ainsi un « remplacement systématique des enseignants absents » à la rentrée 2024.

« Peut-être que ça va rendre plus attractif le métier mais la difficulté c'est qu'il prévoit que les professeurs se remplacent entre eux, or c'est déjà ce qu'ils font. Quand le professeur de français absent est remplacé par le prof d'anglais, le problème est toujours là : on n'a pas fait de français », pointe Me Joyce Pitcher.

(\*) [www.justice.cool/onveutdesprofs/](http://www.justice.cool/onveutdesprofs/)

*par Cyrielle Thevenin*

